



21 outils pour l'artisanat du 21^e siècle

portés par les chambres de métiers et de l'artisanat
aux candidats aux élections de 2017



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

Avec les entreprises artisanales

la France a de l'Avenir

Dans la plupart des pays où l'activité et le niveau d'emploi sont élevés, les entreprises artisanales de proximité sont accompagnées par des chambres de métiers.

Ces réseaux organisent et assument l'accompagnement des entreprises artisanales, organisent et structurent l'apprentissage pour répondre aux demandes des entreprises.

En France, présent dans chaque département, structuré en conformité avec l'acte III de la décentralisation, le réseau dispose d'un maillage territorial performant, en lien direct avec les problématiques des zones urbaines, rurales, des territoires de montagne,...

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat assure ces missions : on a pu constater le développement des entreprises artisanales et un rôle accru du secteur de l'artisanat dans l'économie du pays. Le réseau accompagne les entreprises artisanales tout au long de leur vie, notamment dans leur croissance. Aujourd'hui, une entreprise sur trois est artisanale.

Au total, cela représente plus d'un million trois cent mille entreprises et trois millions d'actifs. L'artisanat représente les deux tiers des entreprises de dix à vingt salariés.

Enfin, l'artisanat forme :

37% des apprentis

80% trouvent un travail à la sortie de leur formation

Contribuant à hauteur d'un peu plus de 10% du PIB à la richesse de la France, les entreprises artisanales sont arrivées à ce résultat en grande partie par la cohérence des acti-

vités et la cohésion de ce secteur. La spécificité de ce secteur est en grande partie due à l'existence d'un important tissu d'organisations professionnelles, organisées par métiers, et un dispositif dédié de chambres consulaires.

Les entreprises artisanales doivent être accompagnées sur l'intégration des salariés qualifiés.

Ces entreprises sont cruciales dans le développement de richesse et d'emploi. Amortisseur en cas de crise et starter en cas de reprise, le tissu des entreprises artisanales est fondamental à l'économie française. Elles contribuent à l'équilibre des territoires par le maintien de services essentiels à la population, y compris dans les territoires ruraux.

Ce secteur est, de plus, un vecteur d'insertion économique et sociale : 42% des dirigeants actuels d'entreprise ont commencé par l'apprentissage. Ils sont l'illustration quotidienne que l'artisanat est un moteur de promotion sociale.

C'est un secteur économique qui concourt à l'exportation. Un tiers des entreprises qui exportent sont des entreprises artisanales et participent ainsi à la création nette de richesses. C'est aussi un secteur qui contribue à la renommée internationale du pays, notamment au travers des métiers d'art.

Pour autant, ce modèle est menacé par un certain nombre d'évolutions contraires au développement de son rôle économique et social.

1 Le secteur de l'artisanat repose sur de la main d'œuvre qualifiée dont le niveau de rémunération est supérieur aux niveaux traditionnels d'allègement de charges. Il faut revoir ces dispositifs et imaginer que l'abaissement des charges soit proportionnel au montant des salaires, car la problématique n'est pas seulement celle des bas salaires.

La qualification, élément fondamental de la promotion sociale, doit être reconnue. Il est normal qu'elle s'accompagne d'évolutions du pouvoir d'achat. Les formations spécialisées doivent être améliorées.

Ce secteur est potentiellement créateur d'emplois. Un premier salarié pour les cinq cent mille entreprises qui n'en ont pas serait une véritable manne.

Les dispositifs de financement et d'accompagnement doivent être plus ambitieux.

2 Les conditions de concurrence justes et loyales doivent être affirmées et revues. Il est nécessaire que soient appliquées des règles cohérentes d'installation des entreprises : la qualification professionnelle est la base d'une concurrence équitable, qui

permet de sauvegarder la sécurité, l'intérêt du consommateur et la qualité du service. Mais surtout, les prélèvements sociaux et fiscaux doivent être cohérents et justes. Le régime micro-social est à recalibrer.

Les plafonds de chiffre d'affaires sont à revoir : la micro-entreprise est un outil au service de la création d'entreprise mais pas au service de son développement. Par une réduction des plafonds, nous devons encourager le développement de l'activité, la création de valeur et la création d'emplois.

Cette concurrence équitable passe aussi par l'équilibre des charges entre indépendants et micro-entreprises.

A l'exception des professions qui ne se pratiquent que par des individuels, comme les taxis, le développement de l'emploi passe par des entreprises viables qui embauchent et non pas par des mono-activités dont la fiabilité économique et les effets sociaux sont plus qu'incertains.

Il est donc nécessaire d'accompagner le développement de ces entreprises pour créer des emplois réels, préserver l'équilibre de tous les territoires et l'économie de proximité.

3 Aider la respiration du secteur de l'artisanat et son adaptation à l'évolution de la société demande des réponses adaptées pour former des profils divers et variés.

Les CMA ont développé les outils pour s'adapter à ces enjeux de formation initiale et continue et répondre ainsi aux besoins des entreprises artisanales.

Pour accompagner ces évolutions et permettre la construction de parcours individualisés de formation, le réseau des CMA s'est doté d'un outil : l'URMA (Université régionale des métiers et de l'artisanat).

Le réseau a besoin de retrouver des moyens pour développer l'ingénierie de parcours et avoir, par la formation initiale ou continue, les qualifications qui manquent cruellement aux entreprises artisanales.

4 L'apprentissage dans les entreprises artisanales, avec ses spécificités qui en font une réussite en matière de formation et d'intégration à l'emploi doit être préservé et mieux accompagné. L'apprentissage dans les entreprises artisanales continue à être une voie de formation inégalable (80 % de réussite), d'intégration sociale (la quasi-totalité des apprentis intègre leur entreprise) et professionnelle (42% des chefs d'entreprise artisanale sont issus de l'apprentissage). Mais il faut que les attentes des entreprises en besoin de main-d'œuvre qualifiée soient mieux prises en compte et que

le financement soit sécurisé. La formation dans les entreprises artisanales ne s'arrête pas là. Les premières années dans l'entreprise sont cruciales et un accompagnement ciblé permet d'augmenter les conditions de réussite. Cette qualification complémentaire doit être reconnue.

5 Pour que le réseau des CMA maintienne son action efficace au service de l'économie artisanale et de proximité, il est essentiel de maintenir un niveau de ressources qu'apportent les entreprises artisanales aux CMA. Financé par les entreprises artisanales pour les entreprises artisanales, avec 250 millions d'euros, ce réseau permet l'accompagnement d'un million trois cent mille entreprises et de trois millions d'actifs. Le réseau des chambres de métiers ne coûte rien à l'Etat et est très efficace. Par ailleurs, le réseau forme cent mille apprentis chaque année dans les cent douze CFA du réseau : ces jeunes sont les futurs repreneurs des entreprises artisanales dont on évalue à trois cent mille le nombre à reprendre d'ici dix ans.

L'Etat doit cesser de détourner, par des mécanismes d'écrêtement, les moyens provenant de la contribution des artisans destinés à l'action des CMA pour que l'accompagnement des entreprises soit encore plus efficace et pour permettre le développement de l'apprentissage en France.

Motion adoptée par l'Assemblée générale des chambres de métiers et de l'artisanat le 1^{er} février 2017

Bernard STALTER
Président de l'Assemblée Permanente
des chambres de métiers et de l'artisanat





Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

L'artisanat en quelques chiffres clés

sources APCMA au 1^{er} mars 2017

L'artisanat, première entreprise de France

1 300 000



entreprises
artisanales



23%
sont des femmes



30%
ont plus de 50 ans

3,1 millions



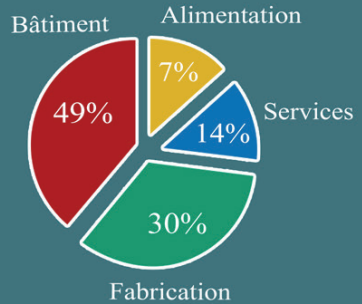
d'actifs

300 milliards



d'euros de chiffre
d'affaires

4 familles de métiers



La formation artisanale

120 000



chefs d'entreprise
suivent, chaque année,
une formation continue



100 000

apprentis formés
chaque année
dans nos CFA



80 %

des apprentis
trouvent un emploi
dès la fin de leur
formation

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat

93



établissements
publics
dans toute la France

11 000



collaborateurs
au service
des artisans

112



centres de formation gérés
par le réseau des chambres
de métiers et de l'artisanat

VINGT ET UN OUTILS POUR L'ARTISANAT DU 21^e SIÈCLE

Porteur d'avenir pour la France

L'artisanat en France c'est un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros par an à fort potentiel de développement ; plus d'un million d'entreprises partageant les mêmes valeurs ; 3,1 millions d'actifs ; 250 métiers et 514 activités ; 180 000 apprentis formés par an dont 80% ont un emploi à l'issue de leur formation ; 42% des artisans ont été apprentis ; un quart des artisans sont des femmes ; une entreprise sur trois qui se crée est artisanale.

S'appuyer sur les forces de l'artisanat pour que notre pays puisse répondre aux attentes des Français et aux enjeux de demain afin de :

- créer de la richesse nationale ;
- offrir une formation et un travail qualifié à chaque citoyen ;
- donner des perspectives professionnelles et d'épanouissement à chaque jeune ;
- favoriser l'entrepreneuriat au féminin et l'égalité professionnelle homme/femme ;
- renforcer la cohésion sociale dans les territoires ;
- affermir l'accompagnement de qualité des entreprises assuré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

Pour atteindre ces objectifs, **vingt et un outils et cinq axes prioritaires** sont indispensables à l'avenir de l'artisanat et de notre pays.



Accompagner l'artisan à chaque étape de l'aventure entrepreneuriale

Le constat

Entreprendre est un enjeu tant personnel que professionnel : choisir le statut social et fiscal adapté à sa situation, définir le financement approprié à son projet et faire face aux multiples formalités administratives.

Confronté à cette réalité, l'artisan a besoin d'être accompagné dans toutes les phases de la vie de son entreprise, dans un monde hautement concurrentiel et en perpétuelle mutation : c'est la raison d'être des chambres de métiers et de l'artisanat.

Avec quels outils et quel mode d'emploi

- 1/ De la liberté à la maturité d'entreprendre** : créer un « contrat de performance de l'entreprise artisanale », en prévoyant une bonification de certaines aides lorsque l'artisan est accompagné, de la création à la transmission-reprise et à toutes les étapes de la vie de son entreprise.
- 2/ Du capital humain à «l'investissement-travail»** : faire de la qualification et de la formation continue de l'artisan des leviers de la performance de son entreprise, en les considérant économiquement et fiscalement comme un investissement.
- 3/ Du créateur à l'employeur** : s'appuyer sur le développement du travail indépendant pour inciter et accompagner le recrutement du premier salarié.
- 4/ De l'innovation à la valeur ajoutée** : valoriser l'innovation artisanale en révisant les critères de soutien de l'innovation et en les adaptant aux entreprises artisanales.



Donner un second souffle à l'entreprise artisanale

Le constat

Aujourd'hui, l'entreprise artisanale étouffe sous le poids de la complexité juridique et administrative, de la concurrence déloyale, des prélèvements sociaux et fiscaux. Elle est confrontée à un véritable paradoxe : elle ne bénéficie pas d'allègements pour sa main d'œuvre qualifiée, réservés aux seuls bas salaires, alors qu'on lui demande d'être de plus en plus performante dans ses résultats, sa qualité et sa fiabilité.

Observateur privilégié de ces difficultés, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat doit être porteur de ces préoccupations.

Avec quels outils et quel mode d'emploi

- 5/ **Un compas et une règle** : aligner les charges sociales et fiscales des artisans sur celles des micro-sociaux.
- 6/ **Une calculatrice et une paire de ciseaux** : alléger les charges proportionnellement au montant du salaire afin que les financements de solidarité ne pèsent pas sur le travail et, en tout état de cause, ne pas réserver les allègements aux activités non qualifiées.
- 7/ **Une tare de balance** : assainir la concurrence en rétablissant le juste équilibre entre les acteurs économiques et en clarifiant en ce sens le statut des travailleurs détachés.
- 8/ **Un ressort et ça repart !** : suspendre la taxation des bénéficiaires réinvestis afin de favoriser le financement de l'entreprise grâce à la création d'un compte d'attente.

- 9/ **Une bonne séparation vaut mieux que deux tu l'auras** : créer un statut juridique unique, de l'entreprise individuelle, basé sur l'EIRL, afin de garantir une séparation systématique du patrimoine professionnel et personnel de l'entrepreneur dès la création de son entreprise.
- 10/ **Jamais moi sans toi** : sécuriser et simplifier le statut des conjoints collaborateurs par l'application du statut par défaut.
- 11/ **Une bonne diète administrative** : simplifier les normes et les procédures vécues comme de véritables «boulets» de plus en plus insupportables pour le chef d'entreprise artisanale.
- 12/ **Prendre le train de la modernité** : accompagner l'émergence de nouveaux métiers et les intégrer dans le secteur de l'artisanat.



Faire réussir les jeunes et les actifs en reconversion

Le constat

En France, 1,7 million de jeunes entre 15 et 29 ans ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi. Chaque année, 140 000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme et sans perspective.

Parallèlement, de plus en plus de français aspirent à changer de parcours, gagner leur autonomie et se mettre à leur compte.

Face à cette réalité : 300 000 entreprises artisanales seront à reprendre d'ici une dizaine d'années.

Avec ses cent douze centres de formation d'apprentis et ses seize universités régionales des métiers et de l'artisanat, le réseau des chambres de métiers est particulièrement mobilisé sur ces enjeux.

Avec quels outils et quel mode d'emploi

- 13/ L'apprentissage 3.0** : rénover l'apprentissage, sa pédagogie, son financement, son cadre légal, son accès, notamment par la formation à distance de l'apprenti, et faciliter la mobilité européenne.
- 14/ Outils agiles pour grands destins** : développer une certification mieux adaptée à la diversité des publics, à la réalité des métiers et aux besoins des entreprises ; des titres professionnels renouvelés, d'acquisition plus rapide, et plus efficaces.
- 15/ Du geste au diplôme** : simplifier la validation des acquis de l'expérience pour la rendre plus opérante et moins académique. Elle sera ainsi l'outil de la construction de parcours de formations entre les différentes voies d'enseignement.



Des chambres performantes pour accompagner les artisans

Le constat

Premier réseau d'appui aux artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat conseillent et forment chaque jour les artisans dans le développement de leur activité, et les guident dans un environnement économique et administratif de plus en plus complexe.

Formant chaque année plus de cent mille apprentis, les chambres agissent également auprès des collectivités pour créer les conditions du développement durable des entreprises.

Avec quels outils et quel mode d'emploi

- 16/ Un savoir-faire clé en main** : plus de dix mille experts, du développeur économique au formateur-métier, soit moins d'un expert pour cent entreprises.
- 17/ La CMA connectée** : de la carte professionnelle numérisée à la formation à distance, les CMA font de leur proximité digitale et territoriale, une force au service des entreprises artisanales.
- 18/ La bourse et la vie !** : halte au détournement de la participation des artisans au financement des chambres de métiers et de l'artisanat !



Ensemble, faisons du numérique une force d'avenir

Le constat

L'économie numérique, parce qu'elle n'est pas suffisamment anticipée, déstabilise un grand nombre d'entreprises artisanales, et provoque l'émergence de nouvelles formes de concurrence.

Réfléchie et accompagnée, elle est source de nouvelles opportunités d'accompagnement des entreprises par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

Avec quels outils et quel mode d'emploi

- 19/ **Un clic et revoilà l'artisanat** : accompagner les entreprises artisanales dans l'accès aux outils de l'économie numérique par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et sécuriser l'environnement de ces nouveaux usages.
- 20/ **De l'huile dans les rouages** : créer un plan national de développement numérique en faveur des entreprises artisanales (plateformes collaboratives et portails numériques, sites web, accès à la Data pour les TPE).
- 21/ **Un consommateur éclairé en vaut deux** : identifier et valoriser le professionnel qualifié sur des plateformes dédiées, gage de qualité et de choix éclairé pour le consommateur.



Le quizz de l'artisanat aux candidats

1 L'artisanat repose sur une main d'œuvre spécialisée qui ne bénéficie pas des allègements de charges réservés aux bas salaires. Pour encourager l'emploi qualifié dans ce secteur, êtes-vous favorable à une réduction des charges proportionnelle au salaire ?

2 L'artisanat est une filière d'excellence mais insuffisamment reconnue. Par ailleurs, cent quarante mille jeunes quittent chaque année le système scolaire sans diplôme. Quelles sont vos propositions pour faire de l'apprentissage une voie d'insertion professionnelle d'avenir ?

3 Quelles mesures proposez-vous pour garantir aux artisans les conditions d'une concurrence juste et loyale alors que le secteur est menacé par un certain nombre d'évolutions contraires au développement de son rôle économique et social ?

4 Couverture sociale obligatoire et RSI : quelles solutions préconisez-vous pour garantir aux indépendants une protection sociale juste et efficace ?

5 L'utilité du réseau des chambres des métiers et de l'artisanat est reconnue dans l'accompagnement des entreprises et la formation des apprentis. Vous engagez-vous à maintenir le haut niveau de déploiement et de développement de ses services auprès des entreprises artisanales ?

@apcmafrance



***Chambres de Métiers
et de l'Artisanat***

Assemblée Permanente

Assemblée permanente des chambres
de métiers et de l'artisanat
12, avenue Marceau - 75008 Paris
www.artisanat.fr